

États financiers consolidés de

GOODFOOD MARKET CORP.

Exercices clos les 31 août 2020 et 2019

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 4
États financiers consolidés	
États consolidés de la situation financière	5
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés des variations des capitaux propres	7
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9 - 34



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 31 août 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu; et
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

Montréal, Canada

Le 10 novembre 2020

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	31 août 2020	31 août 2019
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		104 402 \$	45 149 \$
Montants à recevoir	4	4 464	2 605
Stocks	5	6 962	4 735
Autres actifs courants	6	780	246
		116 608	52 735
Actifs non courants			
Trésorerie soumise à des restrictions	12	2 500	2 500
Immobilisations corporelles	7	19 191	13 545
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	21 130	11 089
Immobilisations incorporelles	9	2 203	512
Dépôts non courants	10	1 414	402
Total des actifs		163 046 \$	80 783 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	11	40 878	30 704
Ligne de crédit	12	9 063	1 540
Produits différés		5 390	5 923
Partie courante de la dette à long terme	12	656	31
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	14	2 990	1 273
		58 977	39 471
Passifs non courants			
Dette à long terme	12	11 959	12 460
Débetures convertibles	13	14 194	–
Obligations découlant de contrats de location	14	20 358	11 451
Total des passifs		105 488	63 382
Capitaux propres			
Actions ordinaires	18	97 801	56 598
Surplus d'apport		3 208	2 349
Débetures convertibles	13	2 231	–
Déficit		(45 682)	(41 546)
Total des capitaux propres		57 558	17 401
Total des passifs et des capitaux propres		163 046 \$	80 783 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de Marché Goodfood Corp. :

(signé)

Jonathan Ferrari, Administrateur
et président du conseil
d'administration

(signé)

Francois Vimard, Administrateur
et président du comité d'audit

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Pour les exercices clos les 31 août	Notes	2020	2019
Produits		285 372 \$	161 333 \$
Coût des marchandises vendues		198 953	121 023
Bénéfice brut		86 419	40 310
Frais de vente et charges générales et administratives		83 618	58 284
Amortissements	7, 8, 9, 20	5 361	2 617
Résultat d'exploitation		(2 560)	(20 591)
Charges financières nettes	15	2 380	346
Perte avant impôt sur le résultat		(4 940)	(20 937)
Recouvrement d'impôt différé	16	(804)	–
Perte nette, représentant le résultat global pour l'exercice		(4 136) \$	(20 937) \$
Perte par action de base		(0,07) \$	(0,38) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	18	58 919 209	55 069 384
Perte par action diluée		(0,07) \$	(0,38) \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	18	58 919 209	55 069 384

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 août						2020
	Notes	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Débtentures convertibles	Déficit	Total
Solde au 31 août 2019		56 598 \$	2 349 \$	– \$	(41 546)\$	17 401 \$
Perte nette pour la période		–	–	–	(4 136)	(4 136)
Paiements fondés sur des actions	19	–	1 874	–	–	1 874
Exercice d'options sur actions	19	2 968	(1 015)	–	–	1 953
Régime d'achat d'actions pour les employés	19	(96)	–	–	–	(96)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	18	27 093	–	–	–	27 093
Émission de débtentures convertibles, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt ¹⁾	13	–	–	3 690	–	3 690
Conversions de débtentures convertibles, déduction faite de l'impôt ²⁾	13	11 238	–	(1 459)	–	9 779
Solde au 31 août 2020		97 801 \$	3 208	2 231 \$	(45 682)\$	57 558 \$
						2019
Solde au 31 août 2018		36 283 \$	782 \$	– \$	(20 609)\$	16 456 \$
Perte nette pour la période		–	–	–	(20 937)	(20 937)
Paiements fondés sur des actions	19	–	1 810	–	–	1 810
Exercice d'options sur actions	19	5	(2)	–	–	3
Options sur actions réglées en trésorerie	19	–	(99)	–	–	(99)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	18	19 570	–	–	–	19 570
Exercice d'options de rémunération des mandataires	18	740	(142)	–	–	598
Solde au 31 août 2019		56 598 \$	2 349 \$	– \$	(41 546)\$	17 401 \$

¹⁾ La composante capitaux propres des débtentures convertibles présentée ci-dessus ne tient pas compte de l'impôt sur le résultat de 1,3 million de dollars.

²⁾ Les conversions de débtentures convertibles présentées ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat de 0,5 million de dollars.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 août	Notes	2020	2019
Activités d'exploitation			
Perte nette		(4 136) \$	(20 937) \$
Ajustements pour :			
Amortissements		5 361	2 617
Païement fondé sur des actions		1 874	1 810
Charges financières nettes		2 380	346
Recouvrement d'impôt différé		(804)	–
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	20	4 400	17 234
Dépôts non courants et autres		(520)	(190)
		8 555	880
Activités de financement			
Prélèvements sur la ligne de crédit, montant net		7 523	1 040
Produit de l'émission de débetures convertibles, déduction faite des frais d'émission	13	27 976	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	18	27 241	19 570
Produit de l'exercice d'options sur actions	19	1 953	3
Actions achetées aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés		(96)	–
Intérêts payés		(1 905)	(911)
Païements d'obligations découlant de contrats de location		(2 574)	(1 198)
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme, déduction faite des frais d'émission	12	–	12 436
Remboursement sur la dette à long terme	12	–	(1 983)
Produit de l'exercice d'options de rémunération des mandataires		–	598
		60 118	29 555
Activités d'investissement			
Intérêts reçus		782	647
Entrées d'immobilisations corporelles et dépôts	7, 10	(8 426)	(7 640)
Entrées d'immobilisations incorporelles	9	(1 776)	(246)
Trésorerie soumise à des restrictions	12	–	(2 500)
		(9 420)	(9 739)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		59 253	20 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		45 149	24 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		104 402 \$	45 149 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	20		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. offre un service d'épicerie en ligne, livrant des solutions de repas et des produits d'épicerie frais pour ses membres à l'échelle du Canada.

En mars 2019, la Société a créé une filiale en propriété exclusive, Yumm Meal Solutions Corp. (la « filiale »). Depuis la création de la filiale, les présents états financiers sont préparés sur une base consolidée. Toute référence à Goodfood Market Corp. (ou « Goodfood », la « Société ») vise la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie et les informations à fournir de Goodfood Market Corp. et de sa filiale.

Goodfood Market Corp. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FOOD ». La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'installations de production situées au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

NOTE 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables de la Société sont décrites en détail à la note 25.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société a autorisé le 10 novembre 2020 la publication le 11 novembre 2020 des états financiers consolidés des exercices clos les 31 août 2020 et 2019.

2.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les accords de paiement fondé sur des actions qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les obligations découlant de contrats de location, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat.

2.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de Goodfood Market Corp.

NOTE 3 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées au cours de l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

3.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET INCERTITUDES

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur l'exploitation et les opérations de Goodfood. En tant que service essentiel au Canada, Goodfood a poursuivi ses activités durant la pandémie et a profité d'une croissance accélérée de la demande. Bien que les commandes des abonnés aient été remplies, et que le comportement des consommateurs durant la pandémie ait contribué à une hausse de la base d'abonnés, des commandes par les abonnés et des activités générales, les opérations et les chaînes d'approvisionnement ont été significativement mises à l'épreuve. Certains fournisseurs ont arrêté leurs activités temporairement alors que certains ingrédients non disponibles ont dû être remplacés. Ces facteurs, jumelés à la pénurie de main-d'œuvre et aux mesures sanitaires additionnelles ont exercé une pression sur le coût des aliments et de la main-d'œuvre. La pression sur les chaînes d'approvisionnement et sur les niveaux de stocks, l'augmentation des coûts opérationnels, ainsi que les perturbations et la pénurie de main-d'œuvre pourraient s'accroître en fonction de la durée et de la gravité de la pandémie et des modifications apportées à la réglementation gouvernementale à laquelle l'industrie de Goodfood est assujettie. L'ampleur, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 sont difficiles à prévoir et pourraient avoir une incidence sur les estimations et jugements critiques utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société. Plus de détails sur l'incidence de la pandémie et sur les mesures mises en place se trouvent dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 août 2020.

3.2 ÉVALUATION DES PRODUITS

Les produits sont présentés déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

3.3 ACTIFS À LONG TERME

Un jugement est nécessaire pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. De plus, chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

3.4 ESTIMATION DE LA DURÉE DU CONTRAT DE LOCATION

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. À l'exception d'un contrat de location, la Société a déterminé que la durée de ses contrats de location correspond à leur durée initiale puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement. Cette estimation critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si l'exercice des options de renouvellement des contrats de location est réévalué de manière différente.

3.5 TAUX D'ACTUALISATION DES CONTRATS DE LOCATION

Selon l'IFRS 16, la Société doit actualiser les paiements locatifs au moyen du taux implicite du contrat de location si ce taux peut être déterminé facilement. Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser le taux d'emprunt marginal. La Société a utilisé généralement son taux d'emprunt marginal lors de la comptabilisation initiale des contrats de location puisque les taux implicites ne pouvaient pas être déterminés facilement du fait que l'information à l'égard de la juste valeur des actifs sous-jacents et des coûts directs engagés par le bailleur au titre des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3.6 IMPÔT DIFFÉRÉ

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les autres différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables à l'égard desquels ces attributs fiscaux pourront être réalisés. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. La Société a déterminé qu'il n'est pas probable à ce jour que les actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées en avant et d'autres différences temporaires seront réalisées et elle a comptabilisé les actifs d'impôt différé qu'à concurrence des passifs d'impôt différé comptabilisés (se reporter à la note 16).

NOTE 4 MONTANTS À RECEVOIR

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Taxes de vente à recevoir	3 063 \$	2 011 \$
Montant à recevoir au titre du programme de récompenses	863	288
Escomptes de volume à recevoir	421	176
Autres montants à recevoir	117	130
	4 464 \$	2 605 \$

NOTE 5 STOCKS

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Aliments	4 534 \$	2 835 \$
Matériel d'emballage	1 928	1 523
Produits en cours	500	377
	6 962 \$	4 735 \$

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice clos le 31 août 2020 s'établissait à 172,8 millions de dollars (99,2 millions de dollars en 2019).

NOTE 6 AUTRES ACTIFS COURANTS

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Charges payées d'avance	524 \$	180 \$
Dépôts et autres	256	66
	780 \$	246 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction ¹⁾	Total
Coût :						
Au 31 août 2018	223 \$	1 775 \$	234 \$	4 245 \$	– \$	6 477 \$
Entrées	493	4 827	440	55	3 011	8 826
Transferts	–	–	–	2 779	(2 779)	–
Reclassement vers les actifs au titre de droits d'utilisation	–	(122)	–	–	–	(122)
Au 31 août 2019	716 \$	6 480 \$	674 \$	7 079 \$	232 \$	15 181 \$
Entrées	790	2 049	736	1 436	3 075	8 086
Transferts	–	–	–	3 256	(3 256)	–
Au 31 août 2020	1 506 \$	8 529 \$	1 410 \$	11 771 \$	51 \$	23 267 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 août 2018	33 \$	139 \$	68 \$	231 \$	– \$	471 \$
Amortissement	97	390	148	552	–	1 187
Sorties	–	(22)	–	–	–	(22)
Au 31 août 2019	130 \$	507 \$	216 \$	783 \$	– \$	1 636 \$
Amortissement	205	891	292	1 052	–	2 440
Au 31 août 2020	335 \$	1 398 \$	508 \$	1 835 \$	– \$	4 076 \$
Valeur comptable nette :						
Au 31 août 2019	586 \$	5 973 \$	458 \$	6 296 \$	232 \$	13 545 \$
Au 31 août 2020	1 171	7 131	902	9 936	51	19 191

1) Des entrées d'actifs en cours de construction de 0,5 million de dollars (38 000 \$ en 2019) se rapportent à la capitalisation des amortissements des obligations découlant de contrats de location.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a comptabilisé des subventions publiques de 0,2 million de dollars à titre de réduction des coûts de matériel et outillage.

NOTE 8 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Au 31 août 2018	5 835 \$	100 \$	238 \$	6 173 \$
Entrées	5 614	421	357	6 392
Décomptabilisation	–	–	(39)	(39)
Amortissement	(1 101)	(231)	(105)	(1 437)
Au 31 août 2019	10 348 \$	290 \$	451 \$	11 089 \$
Entrées	12 411	536	324	13 271
Décomptabilisation	–	–	(73)	(73)
Amortissement	(2 581)	(378)	(198)	(3 157)
Au 31 août 2020	20 178 \$	448 \$	504 \$	21 130 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels ¹⁾	Propriété intellectuelle	Total
Coût :			
Au 31 août 2018	94 \$	– \$	94 \$
Entrées	414	74	488
Au 31 août 2019	508 \$	74 \$	582 \$
Entrées	1 978	–	1 978
Sorties, réductions de valeur et transferts	(63)	–	(63)
Au 31 août 2020	2 423 \$	74 \$	2 497 \$
Amortissement cumulé :			
Au 31 août 2018	39 \$	– \$	39 \$
Amortissement	31	–	31
Solde au 31 août 2019	70 \$	– \$	70 \$
Amortissement	222	15	237
Sorties, réductions de valeur et transferts	(13)	–	(13)
Au 31 août 2020	279 \$	15 \$	294 \$
Valeur comptable nette :			
Au 31 août 2019	438 \$	74 \$	512 \$
Au 31 août 2020	2 144 \$	59 \$	2 203 \$

¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 août 2020, les logiciels en développement se sont établis à 0,6 million de dollars (0,3 million de dollars en 2019).

NOTE 10 DÉPÔTS NON COURANTS

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Dépôts de garantie	882 \$	287 \$
Dépôts sur immobilisations corporelles	532	115
	1 414 \$	402 \$

NOTE 11 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Créditeurs	26 068 \$	23 961 \$
Charges à payer	14 810	6 743
	40 878 \$	30 704 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 12 DETTE

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Financements portant intérêt :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux CDOR ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2021	12 500 \$	12 500 \$
Swap de taux d'intérêt	146	46
Coûts de financement non amortis	(31)	(55)
	12 615 \$	12 491 \$
Partie courante de la dette à long terme	(656)	(31)
	11 959 \$	12 460 \$

¹⁾ Le CDOR s'entend du Canadian Dollar Offered Rate.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne deux emprunts à terme garantis de trois ans totalisant 12,5 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 10 millions de dollars et un autre financement à court terme de 5 millions de dollars. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant la totalité des biens meubles et immeubles de la Société. Ces sommes servent actuellement à financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion et à investir dans l'automatisation. Elles ont également servi à refinancer la dette à long terme de la Société.

Aux 31 août 2020 et 2019, sur les emprunts à terme portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 %, une somme de 12,5 millions de dollars était déboursée. Les emprunts à terme sont remboursables en versements trimestriels de 31 000 \$ et de 125 000 \$ à partir du 31 août 2020 et du 30 novembre 2020, respectivement, avec un remboursement intégral du solde à la fin du terme en novembre 2021.

Au 31 août 2020, un montant de 9,1 millions de dollars (1,5 million de dollars en 2019) de la ligne de crédit renouvelable portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 % avait été prélevé.

Au 31 août 2020, Goodfood avait des lettres de crédit en cours totalisant 0,9 million de dollars (86 000 \$ en 2019), réduisant le montant disponible sur la ligne de crédit.

Au 31 août 2020, la Société détenait des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales dont la limite autorisée globale s'élevait à 7,3 millions de dollars (7,9 millions de dollars en 2019), ce qui comprend l'autre financement à court terme accordé par une institution financière canadienne s'élevant à 5 millions de dollars. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les crédettes et charges à payer.

La facilité de crédit comprend une garantie obligatoire de 2,5 millions de dollars placée dans un compte de trésorerie soumise à des restrictions. Aux 31 août 2020 et 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a conclu deux contrats de swap avec la même institution financière canadienne aux termes desquels la Société a fixé le taux d'intérêt visant un montant notionnel totalisant 3,8 millions de dollars, jusqu'en novembre 2021.

Au cours du premier trimestre de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a conclu deux contrats de swap additionnels avec la même institution financière canadienne aux termes desquels la Société a fixé le taux d'intérêt visant un montant notionnel de 3,2 millions de dollars, jusqu'en novembre 2021.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Au cours du troisième trimestre de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a consolidé ses quatre contrats de swap d'un montant notionnel total de 7 millions de dollars en un nouveau contrat de swap, augmentant le montant notionnel couvert à 11,3 millions de dollars. Le nouveau contrat de swap a un taux d'intérêt fixe jusqu'en novembre 2021.

Au 31 août 2020, le swap de taux d'intérêt de la Société était classé en tant que passif financier dérivé non désigné comme instrument de couverture. Pour l'exercice clos le 31 août 2020, une perte liée à la juste valeur de 0,1 million de dollars est présentée dans les charges financières nettes (se reporter à la note 15). Au 31 août 2020, un passif de 0,1 million de dollars (46 000 \$ en 2019) est présenté dans la dette à long terme.

VERSEMENTS DE CAPITAL

Les versements de capital exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Versements de capital
2021	656 \$
2022	11 844

NOTE 13 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures ») au prix de mille dollars la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures échéant le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020.

Les débentures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débentures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débentures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débentures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débentures.

Un montant de 3,7 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débentures, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 11,76 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, 11 864 débentures ont été converties en actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à l'émission de 2 524 242 actions ordinaires, et la Société a comptabilisé un reclassement aux actions ordinaires des montants respectivement de 9,3 millions de dollars et de 2,0 millions de dollars des composantes passif et capitaux propres des débentures convertibles (se reporter à la note 18).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Le tableau suivant présente l'évolution des débetures de la Société au cours de l'exercice à l'étude.

	31 août 2020
Produit de l'émission de débetures	30 000 \$
Frais d'émission de débetures	(2 038)
Produit net	27 962 \$
Montant classé en capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 366 \$) ¹⁾	(5 020)
Intérêts au titre de la désactualisation	505
Conversion des débetures	(9 253)
Débetures convertibles, solde de la composante passif à la clôture de l'exercice	14 194 \$

¹⁾ Dans le cadre de l'émission de débetures, un montant net de 3,7 millions de dollars a été comptabilisé dans les capitaux propres, ce qui représente un produit brut de 5,4 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission affectés de 0,4 million de dollars et du recouvrement d'impôt différé de 1,3 million de dollars.

NOTE 14 OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'évolution des obligations découlant de contrats de location de la Société au cours de l'exercice à l'étude.

	31 août 2020	31 août 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 724 \$	7 556 \$
Entrées	13 271	6 392
Décomptabilisation	(73)	(26)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location	(3 501)	(1 840)
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	927	642
Solde à la clôture de l'exercice	23 348 \$	12 724 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location.

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins de un an	4 076 \$	1 874 \$
De un an à cinq ans	13 822	7 050
Plus de cinq ans ¹⁾	10 526	6 944
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées	28 424 \$	15 868 \$
Solde des obligations découlant de contrats de location à la clôture de l'exercice	23 348 \$	12 724 \$
Partie courante	2 990 \$	1 273 \$
Partie non courante	20 358 \$	11 451 \$

¹⁾ Au 31 août 2020, des paiements locatifs futurs de 5,6 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2019), pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant de contrats de location, ce qui représente des sorties de trésorerie non actualisées de 6,4 millions de dollars (6,4 millions de dollars en 2019).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a conclu un contrat de location de 10 ans visant un centre de distribution de 200 000 pieds carrés situé dans la région du Grand Toronto, en Ontario (Canada), qui comprend deux options de renouvellement de cinq ans. Au 31 août 2020, la Société n'avait pas accès à l'actif; par conséquent, l'installation n'a pas été prise en compte comme actif au titre du droit d'utilisation et aucune obligation découlant de contrats de location correspondante n'a été comptabilisée. La date de prise de possession attendue et la date de début des paiements de loyer attendue sont prévues vers la fin de l'été 2021, et la direction a l'intention de commencer ses activités à ce moment. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 34 millions de dollars sur la durée du contrat de location.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a conclu un contrat de location de 30 mois pour un centre de distribution de 44 967 pieds carrés situé à Montréal, au Québec (Canada), qui comprend deux options de renouvellement de 90 jours. Au 31 août 2020, la Société n'avait pas accès à l'actif; par conséquent, l'installation n'a pas été prise en compte comme actif au titre du droit d'utilisation et aucune obligation découlant de contrats de location correspondante n'a été comptabilisée. La date de début du contrat de location était le 1^{er} octobre 2020. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 1,5 million de dollars sur la durée du contrat de location.

NOTE 15 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2020	2019
Charges d'intérêts sur la dette	733 \$	292 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	927	642
Charges d'intérêts sur les débentures, y compris les intérêts au titre de la désactualisation	1 309	–
Produits d'intérêts	(772)	(687)
Perte de change	83	53
Perte liée à la juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt	100	46
	2 380 \$	346 \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat de la Société aux taux d'imposition prévus par la loi au Canada se présente comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2020	2019
Perte avant impôt sur le résultat	(4 940) \$	(20 937) \$
Taux d'imposition prévus par la loi au Canada	26,5 %	26,6 %
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(1 312)	(5 569)
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	(19)	5 045
Différences permanentes	531	520
Autres	(4)	4
Total du recouvrement d'impôt sur le résultat	(804) \$	– \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Les actifs (passifs) d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploita- tion nettes	Déventures	Immobili- sations corporelles	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 31 août 2019	2 736 \$	– \$	– \$	(2 736) \$	– \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	2 201	1 044	(240)	(2 201)	804
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	–	–	(804)	–	(804)
Au 31 août 2020	4 937 \$	1 044 \$	(1 044) \$	(4 937) \$	– \$

	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploita- tion nettes	Déventures	Immobili- sations corporelles	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 31 août 2018	\$	\$	1 748 \$	(1 748) \$	– \$
Montants comptabilisés dans la perte nette			988	(988)	–
Au 31 août 2019	\$	\$	2 736 \$	(2 736) \$	– \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Actifs d'impôt différé		
Perte nette d'exploitation reportée en avant	7 453 \$	8 241 \$
Immobilisations corporelles	1 250	636
Frais d'émission d'actions et d'instruments d'emprunt	1 265	689
Immobilisations incorporelles	329	254
Autres	92	47
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	10 389 \$	9 867 \$

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation reportées en avant de 32,1 millions de dollars (31,1 millions de dollars en 2019), lesquelles sont en partie comptabilisées pour un montant de 3,9 millions de dollars, et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 7,1 millions de dollars (6,1 millions de dollars en 2019) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait réaliser ces actifs d'impôt. Au 31 août 2020, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 \$
2036	712
2037	3 547
2038	8 516
2039	18 273
2040	967
	32 064 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 17 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2020	2019
Charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations découlant de contrats de location	157 \$	138 \$
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	70 932	39 419

NOTE 18 CAPITAL DES ACTIONNAIRES

ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

La variation des actions ordinaires pour les exercices clos les 31 août se présente comme suit :

	2020		2019	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde à l'ouverture de l'exercice	58 144 400	56 598 \$	51 825 245	36 283 \$
Émission d'actions aux termes d'un placement par voie de prise ferme	4 755 250	28 769	6 019 212	21 067
Conversions de débentures (note 13)	2 524 242	11 238	–	–
Exercice d'options sur actions (note 19)	910 641	2 968	879	5
Actions achetées et détenues en fiducie aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés (note 19)	(23 412)	(96)	–	–
Frais d'émission d'actions	–	(1 676)	–	(1 497)
Exercice d'options de rémunération des mandataires	–	–	299 064	740
Solde à la clôture de l'exercice	66 311 121	97 801 \$	58 144 400	56 598 \$

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, la Société a émis 4 755 250 actions ordinaires au prix de 6,05 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 28,8 millions de dollars, diminué des frais d'émission d'actions de 1,7 million de dollars.

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a émis 6 019 212 actions ordinaires au prix de 3,50 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, diminué des frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars.

Dans le cadre du placement privé que la Société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, 405 002 options de rémunération de deux ans ont été attribuées aux mandataires pour acheter des actions ordinaires de la Société au prix de 2,00 \$ l'action ordinaire. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, 299 064 options ont été exercées pour un produit brut de 0,6 million de dollars. Les autres options de rémunération des mandataires non exercées ont expiré le 1^{er} juin 2019.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

PERTE PAR ACTION

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	58 919 209	55 069 384

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions, les conversions de débetures et les émissions d'actions sont pondérées à partir de la date de transaction. L'achat d'actions ordinaires afin de financer le régime d'achat d'action pour les employés est pondéré à partir de la date de transaction.

Pour l'exercice clos le 31 août 2020, le calcul de la perte diluée par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des options sur actions, des actions émises aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés sur lesquelles les droits ne sont pas encore acquis et de l'option de conversion des débetures puisqu'elles n'ont aucun effet dilutif.

Pour l'exercice clos le 31 août 2019, le calcul de la perte diluée par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des options sur actions puisqu'elles n'ont aucun effet dilutif.

NOTE 19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution. Au 31 août 2020, 1 881 758 options sur actions pouvaient être émises (450 661 en 2019).

Le tableau suivant présente l'évolution des options sur actions au cours de l'exercice clos le 31 août.

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 910 169	2,57 \$	1 425 471	1,96 \$
Attribution	2 299 307	4,41	2 661 531	2,89
Exercice	(910 641)	2,14	(879)	2,62
Options sur actions réglées en trésorerie	–	–	(74 740)	1,62
Renonciation	(547 140)	2,82	(101 214)	2,85
En circulation à la clôture de l'exercice	4 751 695	3,51	3 910 169	2,57
Exercçables à la clôture de l'exercice	896 335	2,48 \$	639 039	1,60 \$

Pour l'exercice clos le 31 août 2020, le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 6,44 \$ (2,94 \$ en 2019).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives aux options sur actions de la Société aux 31 août.

	2020		2019	
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée
Moins de 1,00 \$	86 658	5,6	178 834	6,8
De 1,00 à 1,99 \$	160 830	5,0	283 718	6,0
De 2,00 \$ à 2,49 \$	101 106	5,2	203 325	6,9
De 2,50 \$ à 2,99 \$	1 469 755	6,1	2 313 573	7,1
De 3,00 \$ à 3,49 \$	1 751 790	7,0	930 719	7,7
De 3,50 \$ à 3,99 \$	328 532	7,6	–	–
De 6,00 \$ à 6,49 \$	653 024	7,9	–	–
De 7,00 \$ à 7,49 \$	200 000	8,0	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	4 751 695	6,8	3 910 169	7,1
Exercibles à la clôture de l'exercice	896 335	6,0	639 039	6,7

Les options sur actions attribuées ont été évaluées au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les exercices clos les 31 août :

	2020	2019
Volatilité	53 %	53 %
Taux d'intérêt sans risque	0,97 %	1,84 %
Durée de vie attendue	5,1 ans	5,1 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	4,41 \$	2,89 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	4,41 \$	2,89 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2020, une charge de 1,9 million de dollars (1,8 million de dollars en 2019) a été comptabilisée dans l'état du résultat net et du résultat global au titre du régime d'options sur actions.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Le tableau qui suit présente un résumé des variations au RAAE pour l'exercice à l'étude.

	31 août 2020	
	Nombre d'actions	Montant
Cotisations non acquises à l'ouverture de l'exercice	–	– \$
Cotisations	23 412	96
Acquisition	–	–
Cotisations non acquises à clôture de l'exercice	23 412	96 \$

NOTE 20 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un résumé de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation.

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Montants à recevoir	(1 869) \$	(812) \$
Stocks	(2 227)	(3 150)
Autres actifs courants	(534)	(86)
Créditeurs et charges à payer	9 563	17 881
Produits différés	(533)	3 401
	4 400 \$	17 234 \$

Les transactions suivantes n'ont eu aucune incidence sur les entrées et les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 août 2020 :

- des entrées d'immobilisations corporelles de 0,9 million de dollars (1,3 million de dollars en 2019) et des entrées d'immobilisations incorporelles de 0,4 million de dollars (0,2 million de dollars en 2019) étaient impayées et incluses dans les créditeurs et charges à payer;
- des entrées d'actifs en cours de construction de 0,5 million de dollars (38 000 \$ en 2019) se rapportent à la capitalisation des amortissements sur les actifs au titre de droits d'utilisation.

La transaction suivante n'a eu aucune incidence sur les entrées et les sorties de trésorerie liées aux activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 août 2020 :

- des frais d'émission d'actions de 0,1 million de dollars (néant en 2019) étaient impayés et inclus dans les créditeurs et charges à payer;

Le tableau suivant présente les montants de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à des restrictions.

Aux	31 août 2020	31 août 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 402 \$	45 149 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ¹⁾	2 500	2 500
	106 902 \$	47 649 \$

¹⁾ La trésorerie soumise à des restrictions se compose de la trésorerie détenue en garantie, qui est assujettie aux modalités de l'accord de financement (se reporter à la note 12).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 21 ENGAGEMENTS

Au 31 août 2020, Goodfood avait des engagements aux termes d'obligations contractuelles liées à des achats et à des services au titre de dépenses d'exploitation et d'investissement qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de location qu'en donne l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Le tableau suivant présente un résumé des engagements de Goodfood au 31 août 2020 qui doivent être réglés au cours des cinq prochaines années et par la suite :

	Total des engagements
2021	1 870 \$
2022	39
2023	35
2024	23
2025	7
2026 et par la suite	–
	1 974 \$

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Goodfood a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir, de la trésorerie soumise à des restrictions, de la ligne de crédit ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date de l'état consolidé de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Goodfood a déterminé que la juste valeur de sa dette à long terme et de ses débentures avoisine leur valeur comptable, puisqu'elles portent intérêt à des taux sur le marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

La Société a établi la valeur de ses débentures lors de leur émission à l'aide de données de niveau 3.

Au 31 août 2020, la juste valeur du swap de taux d'intérêt était estimée à l'aide de données de niveau 2.

NOTE 23 RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir et à la trésorerie soumise à des restrictions. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette à long terme et la ligne de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe, comme il est décrit à la note 12.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

La Société ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du résultat net, ni ne désigne des dérivés (swaps de taux d'intérêt) à titre d'instruments de couverture aux termes d'un modèle de comptabilité de couverture de la juste valeur. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'aurait pas d'incidence importante sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et, par conséquent, la perte nette de la Société.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Gestion du capital

En matière de gestion de la structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investis concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements en titres de capitaux propres publics et privés, sur des débentures convertibles, des entrées de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sur des instruments d'emprunt à court et à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses opérations et ses dépenses d'investissement.

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, aux 31 août :

	2020				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créiteurs et charges à payer	40 878 \$	40 878 \$	40 878 \$	– \$	– \$
Ligne de crédit	9 063	9 063	9 063	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	12 615	13 104	1 142	11 962	–
Débentures, composante passif	14 194	23 447	1 140	22 307	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	23 348	28 424	4 076	13 822	10 526
	100 098 \$	114 916 \$	56 299 \$	48 091 \$	10 526 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	2019				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	30 704 \$	30 704 \$	30 704 \$	– \$	– \$
Ligne de crédit	1 540	1 540	1 540	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	12 491	13 755	597	13 158	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	12 724	15 868	1 874	7 050	6 944
	57 459 \$	61 867 \$	34 715 \$	20 208 \$	6 944 \$

¹⁾ Au 31 août 2020, un taux d'intérêt de 3,00 % (4,46 % en 2019) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à long terme à taux variable de la Société, et un taux d'intérêt fixe aux termes du contrat de swap mentionné à la note 12 a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts sur la tranche de la dette à long terme à taux fixe de la Société.

NOTE 24 PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du Conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	Pour les exercices clos le 31 août	
	2020	2019
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	2 884 \$	1 963 \$
Paiements fondés sur des actions	865	1 062

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Pour l'exercice clos le 31 août 2020, dans le cadre de l'émission de débentures décrite à la note 13, 75 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture.

Pour l'exercice clos le 31 août 2019, dans le cadre d'un appel public à l'épargne décrit à la note 18, 26 500 actions ordinaires ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 3,50 \$ l'action ordinaire.

Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 25 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

25.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de la filiale.

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

25.2 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

25.3 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle respecte les conditions et qu'elle recevra la subvention. Les subventions liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière à titre de déduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées au résultat net sur la durée de vie utile estimée de l'actif amortissable acquis au moyen des subventions, à titre de déduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le résultat net en tant que déduction des charges connexes.

25.4 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

25.5 TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions désigne la trésorerie qui fait l'objet de restrictions spécifiques quant à l'utilisation que la Société peut en faire. La trésorerie soumise à des restrictions se compose principalement de la trésorerie détenue en garantie, qui est assujettie aux modalités de l'accord de financement (se reporter à la note 12).

25.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

25.6.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue, ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et il est comptabilisé dans la perte nette.

25.6.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans la perte nette lorsqu'ils sont engagés.

25.6.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	3 à 5 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel informatique et autres	3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

25.7 CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour établir si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société doit évaluer si :

- le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé;
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif tout au long de la durée d'utilisation;
- la Société a le droit de décider de l'utilisation du bien.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation découlant de contrats de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation découlant de contrats de location, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

raisonnable d'exercer, varie de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation découlant de contrats de location.

Obligation découlant de contrats de location

L'obligation découlant de contrats de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Pour déterminer son taux d'emprunt marginal, la Société obtient les taux d'intérêt de sources de financement externes et apporte certains ajustements afin de refléter les modalités du contrat de location et le type d'actif loué.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation découlant de contrats de location comprennent les paiements fixes (y compris en substance), le prix d'exercice aux termes d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, et les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable d'exercer son option de renouvellement.

L'obligation découlant de contrats de location est évaluée au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation découlant de contrats de location fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé au résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

25.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

25.8.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles comprennent le coût des logiciels et des licences ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

25.8.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'elles sont engagées.

25.8.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration ne sont pas amorties et reflètent le coût des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les immobilisations incorporelles commenceront à être amorties lorsqu'elles seront prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	3 à 5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

25.9 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée, les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette.

25.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

25.10.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

25.10.2 CLASSEMENT ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Au moment de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres d'emprunt, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société change le modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers concernés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière qui suit le changement de modèle économique.

Coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : 1) sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Placement en titres d'emprunt

Un placement en titres d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : 1) sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et 2) ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société n'a pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net et n'a aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et la dépréciation sont comptabilisés dans la perte nette. Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation, le cas échéant, sont comptabilisés dans la perte nette.

25.10.3 DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance. La Société décomptabilise aussi un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie liés au passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée dans la perte nette.

25.10.4 COMPENSATION

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

25.10.5 DÉPRÉCIATION

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, prévoit l'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes à chaque date de clôture, de manière à refléter l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Même si la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la trésorerie soumise à des restrictions sont assujettis aux exigences de l'IFRS 9 en matière de dépréciation, les pertes de crédit attendues qui ont été identifiées n'étaient pas significatives.

25.10.6 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25.10.7 CONTRATS DE SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Conformément à l'IFRS 9, le contrat de swap de la Société est évalué à la juste valeur et les profits et pertes liés à la juste valeur sont présentés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société.

25.10.8 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures convertibles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, ce qui correspond à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction engagés, minorés de la composante capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont compris dans la valeur des instruments et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge au titre du taux d'intérêt effectif est comprise dans les charges financières nettes des états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les différentes composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. À la date d'émission, la juste valeur du passif est évaluée séparément au moyen d'un taux de marché estimé pour un passif similaire sans composante capitaux propres et le résiduel est attribué à l'option de conversion. La composante passif est par la suite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle s'éteigne au moment de sa conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est comptabilisée et comprise dans les capitaux propres, sans être ultérieurement réévaluée. De plus, l'option de conversion classée comme capitaux propres demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'option de conversion soit exercée, auquel cas, la tranche comptabilisée dans les capitaux propres est virée dans les actions ordinaires. Les frais d'émission sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au pro rata de leur valeur respective.

Lors d'un remboursement ou rachat anticipé de débentures convertibles, la Société attribue la contrepartie payée à l'extinction au passif selon sa juste valeur à la date de la transaction et le résiduel est attribué à l'option de conversion. Tout profit ou toute perte découlant de la composante passif est passé à titre de produits et de charges dans l'état consolidé du résultat net et l'écart entre la valeur comptable et le montant qui devrait être réglé au titre de l'option du détenteur est traité comme une transaction relative aux actions ordinaires.

25.11 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières nettes.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

25.12 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25.13 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation approprié, lequel est présenté plus en détail à la note 19. Ce coût est comptabilisé comme une charge de rémunération, outre une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport), sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net et du résultat global de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

25.14 RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Les cotisations de la Société, utilisées pour acheter des actions sur le marché libre au nom des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées comme une charge au titre des avantages; une hausse correspondante est comptabilisée dans le surplus d'apport. Le montant passé en charge est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisitions devraient être remplies à la date d'acquisition.

Les actions détenues au nom des employés et dont les droits ne sont pas acquis sont considérées comme des actions propres et sont par conséquent déduites des capitaux propres jusqu'au moment où elles seront acquises.

25.15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation.

25.16 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans la perte nette, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Taxes de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés sans tenir compte du montant des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente liée à un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'autorité fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans les charges, au besoin; et
- lorsque les créances clients et les dettes fournisseurs sont présentées incluant le montant de la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer auprès de l'autorité fiscale ou à payer à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs aux états consolidés de la situation financière.

25.17 DEVICES

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créanciers connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans la perte nette.

25.18 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions, des actions au titre du RAAE dont les droits ne sont pas encore acquis et des débetures convertibles.

25.19 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette, les obligations découlant de contrats de location, les débetures convertibles, les pertes de change et les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. La Société classe les intérêts payés en tant qu'activités de financement et les intérêts reçus en tant qu'activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2020

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25.20 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices clos les 31 août 2020 et 2019.

NOTE 26 NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes, modifications aux normes et interprétations qui suivent ont été publiées et s'appliquent à la Société pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} septembre 2020 et leur adoption anticipée est autorisée; cependant, la Société n'a pas adopté par anticipation les nouvelles normes ou normes modifiées pour la préparation des présents états financiers consolidés. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes modifiées et interprétations sur ses états financiers consolidés.

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 et à l'IAS 8 pour préciser la définition du terme « significatif » et pour arrimer la définition utilisée dans le cadre conceptuel et dans les normes.

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification afin de préciser la façon de classer une dette et d'autres passifs en tant qu'éléments courants ou non courants. Les modifications contribuent à déterminer si, dans l'état de la situation financière, la dette et les autres passifs qui ont une date de règlement incertaine devraient être classés comme étant courants (devant être réglés dans l'année qui suit ou devant potentiellement l'être) ou comme étant non courants. Les modifications comprennent également des précisions à l'égard des exigences pour le classement d'une dette qu'une entité pourrait régler au moyen de sa conversion en capitaux propres.